

Le 11 mai 2010

**>> 12^{ème} édition du Concours Talents® des Boutiques de Gestion :
du 17 mai à fin juin, les résultats région par région.**

Du 17 mai au 30 juin, les experts du Concours Talents® des Boutiques de Gestion vont désigner entre 80 et 100 nouveaux entrepreneurs, lauréats régionaux du Concours parmi les 1600 créateurs d'entreprise qui auront présenté leur candidature. Le Concours Talents® des Boutiques de Gestion récompense des entrepreneurs, créateurs de richesse économique, d'emploi et de développement local. Il valorise aussi le rôle des réseaux qui les conseillent et les accompagnent, un rôle indispensable à la pérennité de ces nouvelles entreprises.

Ces entrepreneurs se lancent dans tous les domaines d'activité, pour construire et réinventer leur avenir professionnel : innovation technique et technologique, économie sociale et solidaire, environnement, recherche scientifique et médicale, culture, services à la personne, agriculture, artisanat et commerce, etc.

Nous vous proposons de découvrir pendant ces 6 semaines, des profils d'entrepreneurs, dans la (les) région(s) de votre choix, qui pourront témoigner de leur parcours et de leur expérience. Des entrepreneurs qui ont obligatoirement été accompagnés par une Boutique de Gestion ou un réseau partenaire : l'Adie, France Initiative, Réseau Entreprendre, Confédération générale des SCOP, l'Agefiph, Oséo, etc.

Un gage de reconnaissance professionnelle et médiatique

Cette année, 1600 dossiers ont été déposés dans les 20 régions participantes, un chiffre en augmentation de 26% par rapport à 2009. Les candidats au Concours Talents® des Boutiques de Gestion sont toujours de plus en plus nombreux parce qu'il est le gage d'une reconnaissance professionnelle et médiatique certaine et parce qu'il valide le sérieux de leur parcours.

Depuis sa création en 1997 par le réseau des Boutiques de Gestion, réseau associatif d'intérêt général, le Concours Talents® est devenu le premier concours régional et national de la création d'entreprise : près de 800 créateurs ont été accompagnés et récompensés et 1700 emplois créés. Une dotation de 300 000 euros est versée chaque année.

> Contact presse :

Ancian Communication

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04

Gabriel Viry : 06 24 34 05 41

> Partenaires :

Le Concours « Talents » de la création d'entreprise est organisé par l'Association Concours Talents (ACT) et les Boutiques de Gestion avec leurs partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médecis, La Poste SAP, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, DIESE, Fondation de la 2^e chance, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.